

Ordre du jour de la réunion
de la commission départementale
d'aménagement commercial

du jeudi 24 novembre 2022
à partir de 14h30
à la préfecture de la Haute-Vienne
en salle Marianne

- le projet d'extension de l'ensemble commercial « Les Martines », situé avenue Oradour-sur-Glane à Saint-Junien, d'une surface de vente de 330 mètres carrés par la création d'une animalerie à l'enseigne Maxi Zoo, à 14h30.
- le projet d'extension d'un ensemble commercial existant par reconduction des droits commerciaux de deux cellules commerciales disponibles situé avenue du général Martial Valin à Limoges, à 15h30.

Limoges, le 03 NOV. 2022

Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau,



Paul PELLETIER